

PHOTO

COURS (tranche d'âges) : .....

Jour et heure : .....

NOM et PRENOM de l'élève : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

e-mail obligatoire : .....

NUMERO DE SECURITE SOCIALE : .....

NOM DE MUTUELLE : .....

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES : maladies, traitement, allergies, entorses, problèmes de dos...

**RESPONSABLE LEGAL (à remplir pour les élèves mineurs)**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

**EN CAS D'URGENCE :** .....

Nous autorisons l'École à présenter l'élève à un médecin pour soins d'urgence et, le cas échéant, à faire pratiquer une intervention chirurgicale.

**MODALITES**

**L'inscription est un engagement annuel et définitif dès la 1<sup>re</sup> séance.**

Possibilité de régler par chèques, chèques vacances, coupons sport ancv, pass culture ou espèces. Nous nous engageons à laisser libre l'École de tout droit d'exploitation des images, films vidéo et TV, conformément à la législation en vigueur relative au droit d'utilisation des images. Une copie de l'assurance responsabilité civile est nécessaire pour les participants adultes du cours parents-enfants.

J'autorise mon enfant à rentrer seul et décharge l'école de cette responsabilité : OUI  NON

St Barthélemy, le..... Signature :

**REGLEMENT INTERIEUR Ecole des arts du cirque LA CARRIERE**

**1) - L'école de cirque est un lieu de travail :**

- ☆ Le calme et la concentration nécessaires dans les salles ne doivent pas être perturbés par les bruits venant du couloir et des vestiaires.
- ☆ Pour le respect du travail de chacun : **RESPECT ET NON VIOLENCE.**

**2) - Les locaux :**

- ☆ Interdiction de fumer.
- ☆ Des poubelles sont à disposition dans les couloirs et les toilettes : **MERCI DE LES UTILISER.**
- ☆ Les animaux ne sont pas acceptés dans les locaux.
- ☆ Afin de ne pas perturber les cours, la présence des parents dans les salles n'est pas autorisée.

**3) - Les cours :**

- ☆ L'engagement concerne les 30 cours à l'année.
- (La participation aux spectacles ou à d'autres événements organisés par la structure est volontaire)
- ☆ La ponctualité est une qualité : "J'arrive donc à l'heure !" "
- ☆ Tenue vestimentaire : Rythmiques ou chaussettes (pas de chaussures de ville)

- Tenue de sport
- Cheveux attachés
- Bijoux, chewing-gum et portable interdits dans les salles !
- "Je vérifie que je n'oublie rien dans les vestiaires en partant."

☆ L'école ne peut être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol.

**4) - Sécurité et matériel :**

- ☆ L'école La Carrière ne peut être tenue pour responsable de la sécurité des élèves en dehors des heures de cours et des locaux de l'école.
- ☆ L'élève doit attendre ses parents dans le hall de l'école.
- ☆ De même les parents doivent s'assurer que les formateurs sont bien dans les locaux de l'école avant de laisser l'enfant. "Je ne rentre pas dans les salles de travail sans la présence d'un professeur".
- "Je ne monte pas sur le matériel d'équilibre ni sur les agrès sans l'autorisation du professeur".
- "Je remets systématiquement le matériel utilisé à sa place en respectant le rangement".
- "Je signale le matériel endommagé".
- ☆ Les massues ne sont pas des matriques. Les balles ne sont pas des ballons de foot ! Les deux ne sont pas un kit de base-ball !
- "Je n'emprunte pas le matériel de l'école pour travailler chez moi".
- ☆ Le respect, la tolérance, la non-violence sont des principes auxquels nous tenons particulièrement au sein de l'école de cirque. Nous nous réservons le droit de sanctionner les élèves pour tout manquement à ces principes.

**Le soussigné(e) Madame, Monsieur**..... **avoir pris connaissance de ce règlement et le transmettre à mon enfant.**

**Date et signature(s) de l'adulte**